

BALADES CULTURELLES

dans la mémoire locale

7 - LES RIVES DE LA CLOUERE

des "COSSES" à "BROSSAC"

2 Mai 2010

3ème saison



Carte postale de CH. Levasseur

Les vallées sont des lieux privilégiés. La rivière fait pousser l'herbe pour les animaux, fournit la force motrice pour les moulins et participe aux belles vues ensoleillées pour les châteaux. À Saint-Maurice, sept moulins – Mouzan, Crochet, Puy-Félix, Brossac, le bourg, Machecou et Régnier – où tournent 12 roues (enquête de 1809), sont périodiquement en activité et, sur la rive droite, quatre façades de châteaux – la Mothe, le Pin, Lau-donnière et Galmoisin – font face au soleil. De plus, un moulin à vent tourne en haut du coteau de Brossac.

◆ LES CAPRICES DE LA RIVIERE ET DES MEUNIERES

D'après le dictionnaire toponymique de Rédet, Clouère est issu de *Cludra* (en 799), devenu *Clodéria* en 857, *Clodéra* en 888, puis *Cludéra* en 903. *Cludra* serait un nom déformé par un scribe. La véritable forme ancienne serait *Clodéria* qui atteste du souvenir d'un personnage nommé Claude chez les Romains. La Clouère = la rivière de Claude

La réglementation des moulins:

En 1855, l'ingénieur des Ponts et Chaussées rappelle pourquoi il y a nécessité de régler les usines de la Clouère. Extrait : *" Pour donner une idée du mal produit par les usines, il suffira de dire qu'en 1853, les riverains ont été obligés pour parvenir à couper et à rentrer leurs foins, de solliciter un arrêté qui enjoignit aux usiniers de lever leurs vannes de décharge. Il ne serait pas étonnant qu'un pareil fait ne vint à se produire en 1855 "*.

Le 31 juillet 1868, le Préfet prend les décisions, d'abord le curage de la rivière avant la réglementation. Extrait : *" Il résulte du rapport que viennent de m'adresser M^s les Ingénieurs que l'état de la rivière est tel que les prairies se trouvent presque continuellement inondées, l'écoulement des eaux n'a plus lieu dans beaucoup d'endroits. Les herbes recouvertes d'eau, celles qui encombrant le lit, se pourrissent et sont pour le pays une cause d'insalubrité, que viennent affirmer, avec les pétitionnaires, plusieurs médecins dont les certificats ont été présentés.*

Cette situation n'est que trop vraie et il a été établi que le règlement des moulins était subordonné au curage et que c'était par cette question qu'il importait de commencer.

Quant au curage, des difficultés inhérentes au pays, à ses ressources, ont jusqu'ici entravé son exécution et empêché qu'il fût donné suite aux divers arrêtés qui ont été pris. De guerre lasse, en présence de l'inertie d'un grand nombre de riverains, il a fallu songer à faire exécuter les travaux par voie d'entreprise ".

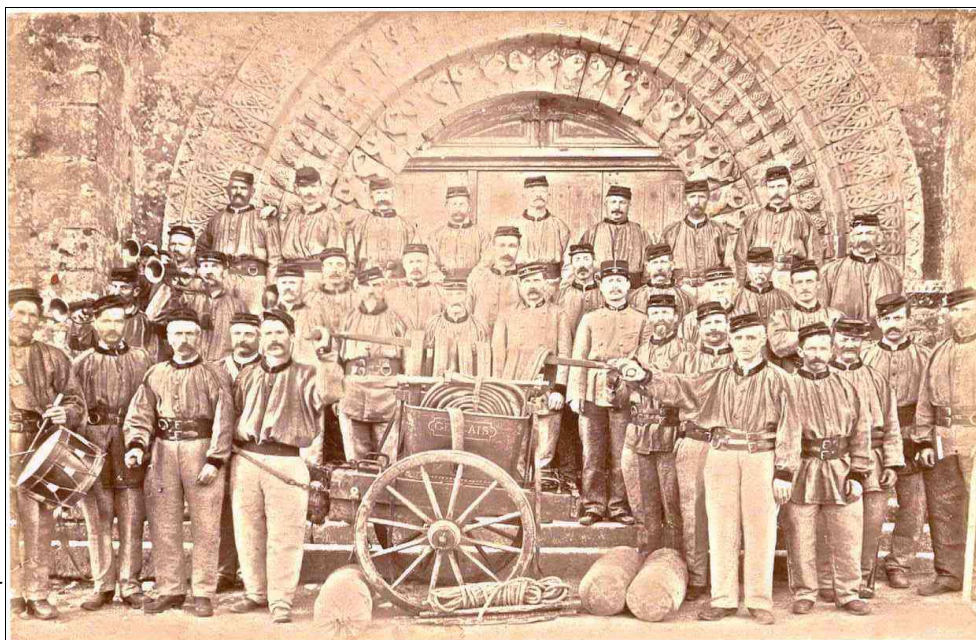
Dès le curage réalisé, les Ponts et Chaussées demandent aux propriétaires des moulins de faire les travaux de réglementation.

Ceux-ci tergiversent et repoussent la solution en obtenant de nouveaux délais de mise en conformité. Duverrier de Boulzat, propriétaire du Pin, de Mouzan et de Crochet, fait part au Préfet de son désappointement en mars 1871. Il considère le nivellement inutile puisque, en été, *" des cultivateurs et pauvres gens du pays (...) sont obligés de mener moudre à leur grand détriment, leur blé aux moulins de la Vienne "*. D'autre part, ces travaux lui enlèveraient *" des droits sérieux et depuis longtemps acquis "*. Est-ce par soucis financiers ou pour atteinte à son honneur, il met ses deux moulins en chômage définitif.

Même appliquée, la réglementation a ses failles comme le montre une pétition du 26 juillet 1903. Extrait : *" les vannes de décharge du moulin de Brossac sont élevées de 30 à 40 centimètres au-dessus du niveau du repère. Quand l'usine ne marche pas les prairies sont submergées nos récoltes baignent dans l'eau pour aller chercher nos bestiaux qui sont au pacage nous sommes obligés de nous mettre dans l'eau (...) "*.

Le propriétaire de Brossac qui a fait faire les travaux, récalcitrant notoire (nous en parlerons plus loin), a triché. Cirotteau propriétaire à la date de la pétition fait mettre les vannes en conformité en 1904.

Les inondations:



Cette photo d'avant 1902 du premier corps de pompiers de Gençay-Saint Maurice est la seule connue à ce jour qui montre l'entrée de l'église au XVIII^e et XIX^e siècle. On sait qu'auparavant, les grandes crues pouvaient pénétrer dans l'église. Aussi à la fin du XVII^e ou début du XVIII^e siècle, le sol de l'église est relevé au-dessus du niveau moyen des grandes crues, et des

marches placées à l'extérieur pour accéder. C'est sur ces marches que posent les pompiers. Il semblerait qu'il y en avait quatre. Au cours des gros travaux de 1902 à 1904 (reconstruction du mur nord), le sol du bas-côté nord est remis à son niveau initial, les marches reportées à l'intérieur pour accéder à la nef et une voussure ajoutée au portail pour abaisser le haut de l'entrée.

Le pont:

Pour remplacer le pont piétonnier, un véritable pont à deux arches est construit en 1857. Pour cela il faut entreprendre des travaux de part et d'autre. Des parcelles de chemin sont échangées entre la commune et Depuyrenard (Galmoisin) et une parcelle de peupliers achetée à Jacquault.

Pour faire les remblais, on prend la terre disponible à l'ancien cimetière de l'église. La population est scandalisée : " *il s'y trouve une si grande quantité d'ossements humains qui ont été mis dans le remblai du pont à l'indignation des habitants* ". Le Conseil municipal " *offre à deux ou trois cents mètres plus loin, la terre nécessaire pour le remblai du pont* ". Ce pont aura une courte vie, à peine un siècle (le pont actuel est de 1954).

Les moulins:

Le moulin du Prieuré:

On sait par le rôle de taille (avant la Révolution) de Saint-Maurice que ce moulin appartenait aux dames Religieuses de Notre-Dame de Poitiers.

En 1863, le propriétaire du moulin est Dousset. Cinq ans plus tard, le moulin appartient à Victor Jacquault, aussi propriétaire du moulin de Brossac. Le meunier est Jean Mergaud.

Jacquault refuse d'appliquer le règlement des Ponts et Chaussées. Les ingénieurs constatent en 1871 que les travaux n'ont pas été faits. Jacquault vend le moulin aux frères Delage entrepreneurs de travaux publics à Bordeaux. Le moulin est mis au chômage en 1873.

En 1897, Louis Dousset décide de le remettre en état. " *le moulin de Saint-Maurice est en ruines, les ouvrages régulateurs ont disparu et la chaussée est en mauvais état ..*" rapporte un conducteur des Ponts et Chaussées. Dousset entreprend les travaux qui sont récolés en 1900.

En 1933, Henri Brillant fera reconstruire l'empellement avec un pilastre au milieu. À cette époque, les "Pibolous" chantaient *Saint-Maurice en vacances* dont le 6^{ième} couplet est :

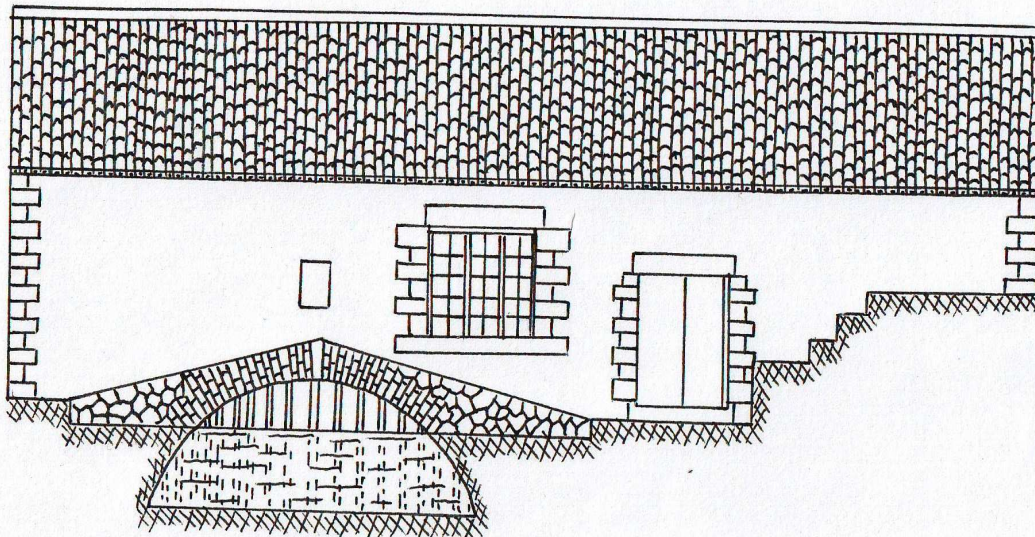
**Amateur de farine
Ne porte pas ton grain
Pour l'avoir belle et fine
Ailleurs qu'à not'moulin.**

Le moulin de Brossac:

En 1404, on disait moulin de *Brochessac*. C'est une dépendance de Laudonnière.

Dans un bail de neuf ans à partir du jour de la Saint-Jean Baptiste, signé le 12 mars 1735, on mesure l'importance sociale de ces petites usines.

Louis Girault, sieur de la Cordonnerie, bourgeois de la ville de Poitiers, demeurant paroisse de Saint Hilaire de la Celle, représente la Prieure du monastère des filles de Notre-Dame de Poitiers. Les preneurs sont Jean Gardien



Le moulin de Brossac (partie meunerie) au milieu du XIX^{ès}. Copie d'un croquis dressé par les Ponts et Chaussées pour la réglementation de 1870

et sa femme Perrine Chartier. Le père de celle-ci, Jacques Chartier, se porte caution. Tous habitent au moulin de Saint-Maurice. Ainsi, le meunier de Saint-Maurice installe sa fille et son gendre au moulin de Brossac.

Les preneurs sont chargés de l'entretien de la roue, des couvertures des bâtiments et d'acheter les meules et lits. Les religieuses fournissent le bois pour la roue, paient le transport des meules et donnent aux preneurs le droit de pêche.

Les droits à acquitter sont variés : 150 livres payables par moitié à Noël et à la Saint-Jean ; 12 anguilles et 24 perchaudes pour le Carême ; 6 poulets pour la Pentecôte ; 15 livres à la Saint-Michel pour les chintres qui sont le long des champs de Verneuil. Tous leurs biens sont hypothéqués. En revanche, Chartier est autorisé à passer dans la garenne de la maison noble pour aller et venir de son moulin à celui de Brossac.

En 1862, le propriétaire est Victor Jacquault. Son fermier est Degusseau qui exploite aussi le moulin de Puy-Félix. En 1869, le fermier est Louis Touchard.

Jacquault trouve toujours prétexte pour ne pas faire les travaux de nivellement et obtient plusieurs fois des reports de délais. Mais en 1873, le Préfet prend la décision de mettre le moulin au chômage. Jacquault négocie une nouvelle fois des délais et obtient satisfaction.

On sait que le moulin tournait encore en 1904 (mise en conformité par Cirotteau).

La baignade au pont:



La baignade, milieu des années 1950: le plongeur, monté sur des ressorts de suspension de camion; au fond, dans les arbres, le bus vert et blanc que Mme PELIN, femme du notaire de Gençay, avait fait installer pour servir de cabine.



En août 1944, des colonnes de soldats allemands remontent vers le front de Normandie. Les chefs du maquis Joël décident de leur tendre une embuscade dans la journée du 25 août au Rémijoux. Sous les tirs, dont un lance-roquettes, « trois ou quatre véhicules atteints de plein fouet s'enflamment et stoppent le convoi », puis une fusillade s'engage de part et d'autre avant que les maquisards décrochent et se dispersent.

Il y a du matériel détruit côté allemand, sans doute des morts et des blessés. Chez les Français, deux blessés sont amenés chez les fermiers Souille à la Grange des Brandes, soignés dans la nuit par le docteur Rogeon et transportés à son hôpital de campagne clandestin de Lépine à Usson.

Avant de reprendre la route, les Allemands mettent le feu à la récolte du Rémijoux, organisent des rafles, arrêtent les hommes qui sont sur place (les fermiers, leur commis et un voisin) et ceux qui circulent dans les parages (un retraité, deux facteurs des Postes et deux réfugiés moselans dont le mari de l'institutrice des petits réfugiés lorrains, père de famille nombreuse, qui allait chercher son lait). Tous sont exécutés dans la nuit du 25 au 26 dans le parc de Laudonnière.

D'après le récit fait par Christian Souille qui habitait alors la ferme de la Grange des Brandes.

◆ LAUDONNIÈRE:

D'après Rédet, en 1404, le sire de *Laudoneyre*; en 1477, *Laudonyère*, dépendant du chapitre de Saint Pierre le Puellier; en 1637, *Laudouinière*, dépendant de l'abbaye de Montierneuf.

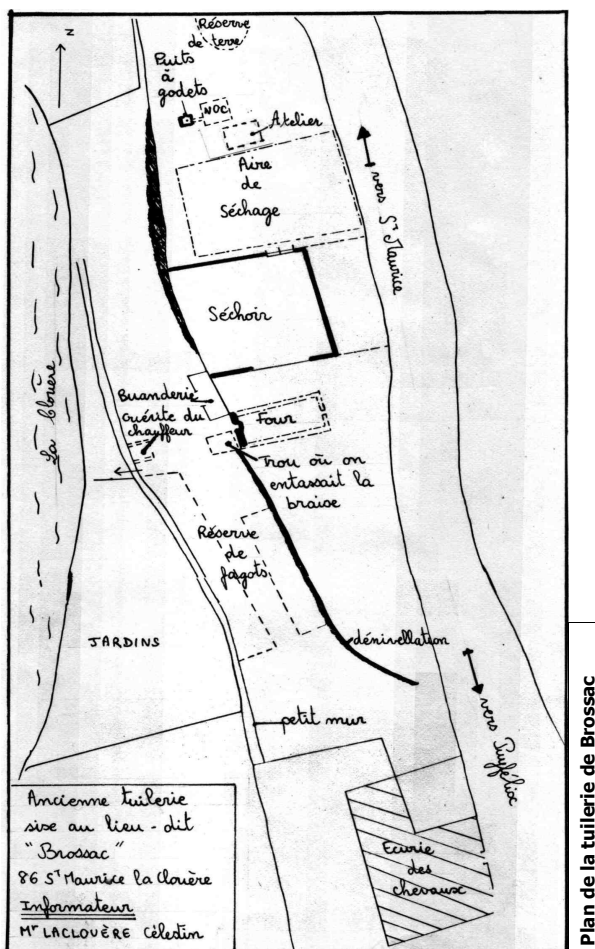
L'emplacement aurait été un hameau sur lequel aurait été bâti le bâtiment seigneurial. Le château actuel construit par la famille Savatte est du milieu du XVIIIe siècle. Le parc qui contient quelques très beaux arbres est fermé de murs et d'une belle grille fabriquée entre 1800 et 1810.

Ce parc a été le lieu d'un épisode tragique de la dernière guerre.

Pendant l'Occupation, une base allemande est installée au château de Laudonnière. Un commandement y séjourne, ainsi que des soldats chargés de prêter main-forte à l'agriculture pour assurer les subsistances.



Messe du 25 Août 1946, précédant l'inauguration du Monument (26 Août)



◆ LA TUILERIE DE BROSSAC:

Les fours des tuileries cuisaient deux types de matériaux : l'argile pour produire des tuiles, des briques et des carreaux, et la pierre calcaire qui donnait la chaux.

Quatre matériaux sont nécessaires pour le fonctionnement d'une tuilerie : la terre argileuse, la pierre à chaux, le bois sous forme de fagots et l'eau.

Une chauffe brûlait en moyenne 4 000 fagots de bois de râclage - mauvais bois, épines, brande - préparés pendant l'hiver par des bûcherons ou des journaliers.

Le travail était saisonnier, de mars à octobre.

Le personnel:

- Le marcheur préparait la terre, pieds nus dans le « noc » (fosse creusée dans le sol). Environ 1 m³ de terre par jour.
- Le mouleur, seul ouvrier spécialisé, posté devant une petite table recouverte de cendres fines, égalisait et lissait une boule de terre dans un moule, puis décollait la tuile du moule à l'aide d'une pointe et d'un peu d'eau. Il pouvait réaliser jusqu'à 2 000 tuiles par jour.
- Le goujat (Célestin Laclouère a commencé à 10 ans à Brossac) recueillait la tuile ou la brique du mouleur, lissait les bords et courait la poser sous le hangar pour la séchage. Le séchage durait plusieurs jours, jusqu'à une semaine.

Echelle 1/750

Plan de la tuilerie de Brossac

Ancienne tuilerie
sise au lieu-dit
"Brossac"
86 S^t Maurice la Clouère
Informateur
M^r LAELOUÈRE Célestin



Le puits de la tuilerie de Brossac

Saint-Maurice. — INCENDIE. — Le 14 mai dernier, vers 7 heures du soir, le nommé Deroche, domestique au service de M. Laurendeau Félix, âgé de 66 ans, tuilier demeurant à Brossac, commune de Saint-Maurice, conduisait une charrette chargée de 400 fagots de bourrée, lorsque arrivé devant l'ouverture du four à chaux, allumé depuis deux jours déjà, la charrette versa. Le feu se communiqua alors aux fagots qui furent réduits en cendre en un clin d'œil. Les ridelles du véhicule ont été également la proie des flammes.

Aidés de voisins accourus à la hâte sur les lieux du sinistre, le domestique put heureusement préserver les tas de fagots d'alentours.

Les pertes, couvertes par une assurance, atteignent la somme totale de 120 francs.

L'Echo de Civray - 1902

Prochaine balade culturelle dans la mémoire
(et dernière de la saison)
Dimanche 6 Juin 2010

LES INSECTES EN MILIEU HUMIDE
(Site des "Cosses")
avec
Bernard HIPPEAU

- 2 ou 3 journaliers extraient la terre et la pierre, transportent les matériaux sur le site et font les livraisons.

Le four est fait de quatre murs maçonnés en pierre recouverts intérieurement de briques réfractaires. Il est appuyé au coteau pour être chargé aussi bien par le haut, où une ouverture est ménagée, que par le bas par la gueule.

Le four du Coteau à Saint-Maurice aurait fait 3 m de large, 8 m de profondeur et 6 m de haut.

Le chargement :

- par le bas, le mouleur construit une voûte d'1 m à 1,20 m de haut en pierre à chaux, un cintre en bois servant de gabarit. Il faut que le feu puisse passer entre les pierres, mais aussi que la voûte supporte le chargement;

- par le haut, on verse de la pierre plus fine et on égalise pour avoir une surface plane. Les tuiles qui doivent chauffer comme la pierre à 1200-1300 degrés sont posées debout, sur plusieurs rangées. Par dessus, on place les briques ou carreaux qui seront chauffés à 1000 degrés. En tout, 10 à 15 mille tuiles et 3 à 4 mille briques.

On recouvre le tout de cassereaux et on bouche la porte du haut avec des vieilles tuiles, du sable et de la terre.

La cuisson:

Plus il y a de chaux à faire, plus la cuisson est longue. En moyenne, 3 à 4 jours. Deux hommes se relaient (12 heures d'affilée chacun) devant « un feu d'enfer ». Au début, l'intérieur est tout noir, au bout de 6 heures tout rouge et au bout de 12 heures tout blanc. Alors, à l'avant de la gueule, le chauffournier monte un petit mur de pierre pour poser les fagots avant de les enfourner avec un grand pic.

Le défournement:

Quand le four est assez refroidi,

- par le haut, on défourne les briques et les tuiles, soit 4 à 5 heures de travail.

- par le bas, la chaux a encore la forme des pierres. Elle est enlevée à la main avec des gants faits dans des chaussures ou des chambres à air car la chaux ronge la peau. Les ouvriers disloquent la voûte avec des pics et des pioches et emplissent des barriques (4 barriques pour 1 m³). Les livraisons se font aussitôt car la pluie est redoutée.

Une chauffe prend donc environ 8 jours.

Dossier réalisé par Henri DONZAUD

Sources:

Archives des Ponts et Chaussées / Archives départementales de la Vienne
Le Canton de Gençay - Editions Alan Sutton (2004 - 2005)
Anciennes tuileries dans le canton de Gençay (1983)

Nous remercions les propriétaires riverains qui ont accepté le passage de notre balade culturelle

Information et publicité: Julien BOULET

Projet culturel 2009-2010

"MARCHE AUJOURD'HUI...MARCHE DEMAIN..."

Centre Culturel - La Marchoise 16, Route de Civray 86160 Gençay

Tél: 05-49-59-32-68

E-mail: cc.lamarchoise@wanadoo.fr

http://boitealerte.over-blog.fr

Le Centre Culturel - La Marchoise remercie son partenaire l'Imprimerie BEDI-SIPAP